

DEPARTEMENT DE L'EURE

ST GEORGES DU VIEVRE, le 17 mai 2022

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
SAINT GEORGES DU VIEVRE

COMMUNE
DE
27450 ST GEORGES DU VIEVRE

à

BP 13

MESDAMES ET MESSIEURS

TEL/FAX : 02.32.42.80.42

e-mail : mairie.saintgeorgesduvievre@wanadoo.fr

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira, à la **MAIRIE**, le :
MARDI 24 MAI 2022, à 20 H
et vous prie de vouloir bien assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

- PARTICIPATION AUX FRAIS DE L'ECOLE DE SAINT GEORGES DU VIEVRE - ANNEE SCOLAIRE 2021/2022
- PARTICIPATION AUX FRAIS DE L'ECOLE DE SAINT GEORGES DU VIEVRE - ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 – CLASSE UEMA
- BUDGET PRINCIPAL / BUDGET PRIMITIF 2022 : FIXATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX
- CENTRE DE GESTION DE L'EURE : PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE MISE EN CONCURRENCE
- LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE : DESIGNATION ET NUMEROTATION DE LA VOIRIE QUI DESSERVIRA LE FUTUR LOTISSEMENT
- QUESTIONS DIVERSES (dont permanences pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022)

Veuillez agréer, Cher Collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE MAIRE,
J-C. QUESNOT

